

## **Avec les Prêts Participatifs « Relance », les assureurs se mobilisent pour la relance des PME-ETI et pour l'emploi**

**Afin de soutenir les PME-ETI face aux conséquences de la crise sanitaire, les assureurs se mobilisent en faveur de la reprise économique en investissant massivement dans le dispositif inédit promu par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance.**

**Ce dispositif a été co-construit en quelques semaines entre la Direction Générale du Trésor, la Fédération Française de l'Assurance et les principaux Groupes bancaires français.**

**Accompagnant la reprise, cette initiative alimentera la capacité d'investissement des PME-ETI en renforçant leur bilan sur le long terme. Cette initiative contribuera au développement de l'emploi dans notre pays.**

**18 assureurs se sont mobilisés pour cette 1ère levée de capitaux, en faveur des PME-ETI, qui sera réalisée à travers un fonds d'investissement dénommé Prêts Participatifs « Relance » spécialement créé à cet effet et géré par plusieurs gérants d'actifs français sélectionnés par la Fédération Française de l'Assurance. Cette 1ère levée atteint 11 milliards d'euros, un volume sans précédent en France et en Europe qui permettra de financer à hauteur de 90% les prêts participatifs distribués par les banques à des entreprises dynamiques. Une seconde levée est d'ores et déjà envisagée pour le mois de juin 2021.**

**Paris, le 26 avril 2021** - Depuis le début de la crise sanitaire, le secteur de l'assurance a démontré qu'il était pleinement mobilisé pour la relance économique de notre pays. Dès l'été 2020, les assureurs et la Caisse des Dépôts avaient conçu et mis en œuvre « Relance Durable France », un programme d'investissement de 2,3 milliards d'euros à destination des secteurs les plus touchés par la crise dont la Santé et le Tourisme. Par ailleurs le secteur a largement assuré la promotion des fonds labellisés « Relance » lancés en octobre par Bercy. Fin 2020 les assureurs y avaient déjà investi 3,8 milliards d'euros.

Aujourd'hui, la profession de l'assurance continue de se mobiliser aux côtés de l'État et en coopération avec le secteur bancaire pour initier la phase opérationnelle des Prêts Participatifs « Relance ».

Annoncée par Bruno Le Maire le 4 mars 2021, la mise en place des Prêts Participatifs « Relance » vise à aider les PME-ETI pour rebondir et saisir les opportunités de croissance au moment de la reprise économique. Ces prêts viennent renforcer les fonds propres des entreprises pour favoriser leur développement économique. Distribués par les réseaux bancaires, ces Prêts Participatifs seront financés à hauteur de 90% grâce au Fonds Prêts Participatifs « Relance » bénéficiant de la garantie de l'État à hauteur de 30%. Pour ce faire la Fédération Française de l'Assurance a sélectionné 10 gérants.

Conscients de l'enjeu social que le défi de la relance représente pour notre pays, 19 investisseurs de long terme se sont engagés pour élaborer et lancer le Fonds Prêts Participatifs « Relance ». A l'issue du 1er closing de ce Fonds, 11 milliards d'euros sont mobilisés par 18 assureurs : Assurances du Crédit Mutuel, AG2R LA MONDIALE, Allianz, Aviva, AXA, BNP Paribas Cardif, CNP Assurances, Covéa, Crédit Agricole Assurances, Generali, HSBC Assurances, Natixis Assurances, Neuflyze Vie, PREPAR-VIE, SMA, Société Générale Assurances, Suravenir, Swiss Life. La Caisse des Dépôts et Consignations a également rejoint le dispositif.

La diversité des acteurs ayant décidé de rejoindre le Fonds Prêts Participatifs « Relance » est la preuve d'une mobilisation sans précédent. Le niveau de cette 1ère levée de capitaux confirme la force motrice des investisseurs de long terme que sont les assureurs dans la relance de notre pays. Un second closing est à prévoir courant juin 2021 compte tenu de l'intérêt manifesté par plusieurs investisseurs potentiels. La Fédération Française de l'Assurance est par ailleurs en ordre de marche pour mettre en œuvre le dispositif « Obligations Relance » prévu par France Relance et ainsi renforcer le soutien à la capacité d'investissement des entreprises.

Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, déclare : « *Je remercie les assureurs et la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'investissement de 11 milliards d'euros dans les Prêts Participatifs « Relance ». Cet engagement démontre la confiance des investisseurs dans cette mesure forte de France Relance, qui permettra de soutenir l'investissement des entreprises françaises et d'amplifier le rebond de notre économie. Le second tour de table à venir, ainsi que le lancement des Obligations Relance dans les prochaines semaines, compléteront les moyens mis à la disposition des entreprises pour renforcer leur bilan et investir.* »

Florence Lustman, Présidente de la Fédération Française de l'Assurance, déclare : « *Parce qu'ils répondent aux besoins de protection de long terme de leurs assurés, les assureurs investissent massivement dans l'économie productive. Aujourd'hui, avec le Fonds Prêts Participatifs « Relance », le secteur de l'assurance est aux avant-postes pour contribuer à l'effort collectif de la relance économique. Notre utilité citoyenne en tant qu'assureurs, c'est d'accompagner durablement nos clients, d'investir sur le long terme et ainsi de préparer l'avenir de nos enfants. Je suis particulièrement fière de la mobilisation, rapide et forte, des assureurs à la fois pour construire en un temps record le Fonds Prêts Participatifs « Relance » et pour le doter d'une capacité d'investissement exceptionnelle en faveur des PME-ETI et donc de l'emploi.* »

#### **A propos de la Fédération Française de l'Assurance**

La Fédération Française de l'Assurance (FFA) rassemble 260 sociétés d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché. Elle a pour mission de représenter les intérêts du secteur auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires, en France et à l'international. Elle intervient dans le débat public sur des sujets sociétaux. La FFA regroupe également les forces de réflexion et d'analyse des enjeux financiers, techniques et juridiques de la profession. Elle centralise les données statistiques et s'assure que les informations sont diffusées auprès des partenaires et des médias. Elle organise également des actions de prévention et de formation.

#### **Contact presse :**

**Julie Poissier**  
**01.42.47.93.13**  
**06.45.33.43.60**  
**[j.poissier@ffa-assurance.fr](mailto:j.poissier@ffa-assurance.fr)**